

20
23



SECOURS



FORMATION SST

SAUVETEUR SECOURISTE
DU TRAVAIL



INFORMATIONS

DURÉE :
14 heures sur 2 jours

LIEU :
intra/inter, RPE/RPEI
ou tout lieu adapté

EFFECTIF :
4 à 10 participants

PUBLIC :
Tout public à partir de 16
ans (autorisation parentale)

PRÉ-REQUIS :
Aucun pré-requis

TARIF :
Sur devis gratuit

CONTACT



Christophe POUSSET
FSI Auvergne-Rhône-Alpes

 06 50 40 76 15

 contact@fsiaura.com

 fsiaura.com

AU PROGRAMME

- Le rôle et les responsabilités du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Les conséquences humaines, financières et réglementaires des risques dans l'entreprise.
- Les croyances et réalités entourant la santé et le travail.
- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.
- Le processus d'apparition des risques professionnels.
- Cibler et identifier les différents risques de son secteur professionnel.
- Repérer les situations à risques et identifier les composantes d'une situation de travail à risque.
- Différencier les actions de prévention, de protection et de réparation.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.
- Identifier et supprimer le danger.
- Les différents dégagements d'urgence.
- La conduite à tenir en cas d'alerte aux populations et d'attentats.
- Déceler une urgence vitale.
- Connaître les numéros d'urgence, les acteurs des secours internes et externes à son entreprise.
- Délivrer un message d'alerte adapté sur le fond et la forme, décrire efficacement une situation d'accident.
- Agir face à un saignement abondant, un étouffement, un malaise, aux brûlures, des douleurs empêchant certains mouvements, des plaies sans saignement abondant, une victime qui ne répond pas mais respire, victime qui ne répond pas et ne respire pas.



OBJECTIFS

- Situer le cadre réglementaire de son intervention
- Inscrire son action d'acteur prévention dans une démarche de prévention
- Participer à l'évaluation des risques professionnels
- Réaliser une protection adaptée et examiner la victime
- Alerter et faire alerter
- Secourir la victime de manière appropriée

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs
- Études de cas
- Démonstrations pratiques
- Ateliers d'apprentissage des gestes
- Simulations



VOTRE FORMATEUR

CHRISTOPHE POUSSET

- Formateur en prévention et secours civiques
- Formateur secours en équipe
- Formateur SST
- Ambulancier diplômé d'État
- Sapeur-pompier volontaire
- Spécialisé petite enfance

ÉVALUATION ET VALIDATION

Un certificat de compétences de secouriste (SST) est délivré au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable. Le certificat est valable 24 mois maximum. Le recyclage est recommandé chaque année.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Nous nous engageons à répondre en 48h à toute demande d'information relative à toute formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les 15 jours suivant votre demande.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations proposées par FSI Auvergne Rhône-Alpes sont a priori accessibles à tous. Cependant, en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation, pour que nous puissions en discuter et au besoin, adapter notre pédagogie et nos activités en fonctions des situations de handicap qui pourraient se présenter. Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos attentes, nous avons dans notre liste de partenaire l'Agefiph, vers lequel nous pourrions vous orienter.

ENGAGEMENT QUALITÉ



Habilitation INRS
1484006/2020/SST-
01/0/06



Datadock
0030142

